

Déclaration du CCBE sur la protection et le respect du droit international

29/09/2023

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 46 pays, soit plus d'un million d'avocats européens.

Depuis plus de 60 ans, le CCBE représente le point de vue des avocats européens et défend les principes juridiques sur lesquels reposent la démocratie et l'état de droit. Dans ses activités, le CCBE veille à la défense de l'état de droit, à la protection des libertés et droits humains et fondamentaux, notamment le droit d'accès à la justice, la protection du client et la protection des valeurs démocratiques inextricablement liés à ces droits.

Les avocats jouent un rôle indispensable et central dans le maintien de l'état de droit au sein de toute société. Les avocats sont les défenseurs de la justice, chargés de veiller à ce que les principes de justice, d'équité et de loyauté soient respectés dans tous les aspects de notre vie. Les avocats ne sont pas seulement les gardiens du droit national, ils sont aussi à l'avant-garde du droit international, plaidant pour l'adhésion des États aux conventions et accords contraignants qui promeuvent la paix et la coopération dans le monde.

Alors que nous nous réunissons en Pologne, une nation qui a vécu des événements historiques tragiques, qui est témoin des conséquences dévastatrices de la guerre dans son pays voisin, l'Ukraine, et qui est elle-même confrontée à une série de défis en matière d'état de droit, nous exhortons toutes les nations à donner la priorité au respect des traités et accords internationaux contraignants qui sous-tendent la stabilité mondiale. Nous appelons fermement à la cessation immédiate de toute agression militaire de la part de la Fédération de Russie, afin de préserver les vies humaines et l'inviolabilité du droit international. En outre, nous exhortons tous les États à remplir leurs obligations internationales en matière de protection des victimes de conflits, en reconnaissant que les dégâts causés par les conflits dépassent les frontières et affectent l'humanité dans son ensemble. Nous rappelons également la nécessité de traduire en justice tous les responsables d'atrocités de guerre, y compris en poursuivant effectivement les responsables de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité devant la Cour pénale internationale¹.

Les annales de l'histoire comportent d'innombrables exemples de traités et d'accords internationaux dont le respect a servi de base à la coopération internationale. Le droit international, qui comprend un ensemble complet de règles et de principes régissant les relations entre les États et les autres acteurs mondiaux, témoigne de notre engagement collectif en faveur de la paix et de la justice. Néanmoins, l'histoire nous a également montré les conséquences désastreuses du non-respect de ces accords contraignants, qui se traduisent par des agressions militaires, la violence et l'érosion tragique des droits et libertés de matière civile.

¹ Voir

https://www.ccbe.eu/fileadmin/speciality_distribution/public/documents/Statements/2022/FR_20220225_CCBE-Statement-on-Ukraine.pdf du 25 février 2022.

Le CCBE appelle fermement les gouvernements de toutes les nations à protéger et à sauvegarder les valeurs fondamentales sur lesquelles notre humanité commune prospère : un ordre juridique international fondé sur des valeurs démocratiques et une adhésion stricte à l'état de droit. Ces valeurs sont intrinsèquement liées à des principes tels que la liberté, le respect mutuel, le dialogue ouvert, la stabilité et le respect inébranlable de l'état de droit lui-même.

Nous appelons également tous les avocats à travers l'Europe à s'engager auprès de leurs gouvernements respectifs et à plaider en faveur de la nécessité impérieuse d'assurer une adhésion stricte au droit international. Ce n'est que par notre engagement collectif et notre dévouement inébranlable aux principes inscrits dans le droit international que nous pourrions réellement aspirer à un monde où la justice prévaut, où les conflits sont résolus pacifiquement et où les droits et les libertés de tous les individus sont chéris et préservés.